A Ars, « pas de prédication même petite »

Publié le 4 octobre 2022
Abbé Ludovic Girod
4 minutes
École Saint-Jean Bosco - Marlieux

En pèlerinage à Ars, les fidèles de Marlieux ont rencontré quelques difficultés pour prier le saint Curé.

Le dimanche 25 septembre, les fidèles des chapelles desservies par les prêtres de l'École Saint-Jean-Bosco étaient invités à participer à un pèlerinage à Ars pour y honorer le saint Curé et obtenir du Ciel les grâces pour sanctifier cette nouvelle année scolaire.
Les plus courageux assistèrent à la messe de 8 heures à Marlieux et, après un rapide mais consistant petit-déjeuner, se mirent en marche sous la pluie pour parcourir la bonne vingtaine de kilomètres nous séparant d'Ars. Le Frère Maximin-Marie dirigeait les prières pendant que l'abbé Girod était disponible pour des confessions. A la sortie de Marlieux, nous passâmes sous l'église de Notre-Dame de Beaumont, sanctuaire connu car la sainte Vierge y a plusieurs fois accordé la grâce de la résurrection d'un enfant mort sans baptême afin qu'il puisse recevoir le sacrement qui ouvre les portes du Ciel. Ce fut dans cette antique église que le curé d'Ars célébra la messe le 19 septembre 1843 lors de sa première « fuite » et qu'il comprit que le Bon Dieu ne voulait pas qu'il quitte sa paroisse.
La halte du déjeuner se fit à Sainte-Olive. Plusieurs pèlerins nous rejoignirent pour les derniers kilomètres. Nous arrivâmes à Ars vers 16h30. Le Recteur nous avait accordé la permission de finir notre pèlerinage dans la basilique par un temps de prière mais en nous interdisant la moindre « prédication même petite à l'intérieur de la Basilique ». Nous nous rassemblâmes donc sur les gradins qui accueillent les pèlerins à l'extérieur devant le magasin du sanctuaire. Un prêtre de l'école y commença sa prédication devant environ 120 de nos fidèles, dont de nombreux enfants. Il cita les propos récents de Mgr Schneider sur la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, propos manifestant que nous sommes parfaitement catholiques.
Une religieuse du sanctuaire, entendant ses propos, se hâta de prévenir le Recteur qui fort heureusement n'était pas loin. Et celui de se rendre en urgence auprès du prédicateur pour faire cesser immédiatement ces propos scandaleux. Il nous intima l'ordre d'arrêter cette prédication. Les prêtres de Marlieux essayèrent d'apprendre de lui ce que ces propos d'un évêque auxiliaire en fonction dans l'Église officielle avaient d'offensant. Le Recteur se contenta de répéter qu'il jugeait ces propos « inappropriés » et qu'il nous interdisait une telle prédication dans les limites du sanctuaire d'Ars. Nous nous exécutâmes : les fidèles se rendirent sur une place publique un peu plus loin et la prédication put reprendre.

Après cette prédication, à l'heure voulue, nous entrâmes dans la basilique pour y réciter les litanies de saint Jean-Marie Vianney et y chanter un cantique à la sainte Vierge. Le sacristain très aimablement fournit un micro à l'abbé Girod pour cette prière sans « prédication même petite ». Les fidèles purent ensuite prier individuellement et confier leurs intentions particulières devant la châsse contenant le corps intact du saint Curé.

Alors que l'abbé Girod sortait, le Recteur, témoin sourcilleux de ce temps de prière, lui reprocha d'avoir utilisé le micro qu'on lui avait fourni. Pour lui, l'autorisation portait sur un temps de prière personnelle et silencieuse. Nous avions donc enfreint les ordres. Une permission avait pourtant été donnée de « prendre un temps de prière et chanter », avec cette précision déjà mentionnée : « il ne sera pas possible de faire une prédication même petite à l'intérieur de la Basilique ». Pourquoi cette mesquinerie des autorités du sanctuaire ? Serait-ce qu'à Ars, a priori, tous les coups sont permis contre les traditionalistes ?

Source : Ecole Saint-Jean-Bosco à Marlieux